

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous préfecture de Cognac
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 20 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 09/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/04/2026.

Présents : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BOISSON Valérie, BONNORON Christine, HAMON Marilyne, LOISEAU Marine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, VERGNET Marine, MM : CALDERON Stéphane, DROUET Patrick, MERY Olivier, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard, TRICOIRE Mathieu, VARACHAUD Yannick

A été nommée secrétaire : Mme BOISSON Valérie

2026-06-05 – Décision Modificative n°1.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu le Budget Primitif de l'exercice 2026,
Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : d'adopter la Décision Modificative n°1 telle que présentée ci-dessous :

- Section de fonctionnement :

Recettes : Article 74833 : + 103 714 €
Dépenses : Article 023 : + 103 714 €

- Section d'investissement :

Recettes : Article 021 : + 103 714 €
Dépenses :
Article 2313 Opération 107 : + 50 000 €
Article 2315 Opération 108 : + 20 000 €
Article 2151 Opération 108 : + 33 714 €

Article 2 : d'autoriser le Maire à mettre en œuvre cette décision.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 016-211603592-20260420-2026_06_05-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/04/2026
Le Maire
Marcel GÉRON

